

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 81

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 Mai 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN

OBJET

Restructuration de l'accueil et du PC sûreté à l'Hôtel du Département 13 :
approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle

**Direction de l'Architecture et de la Construction
Service Construction Patrimoine
04.13.31.20.53**

EXPOSE DE LA SITUATION

L'Hôtel du Département des Bouches-du-Rhône accueille de nombreux visiteurs. A ce jour, il est difficile de pouvoir en assurer le contrôle, le flux du public n'étant pas différencié de celui du personnel.

CONSISTANCE DU PROJET

Afin d'améliorer la gestion et le contrôle du public, une étude a été engagée par l'atelier de Maîtrise d'Œuvre du Département.

Ainsi, un nouvel espace dédié à l'accueil et au contrôle des visiteurs sera créé permettant d'orienter ceux-ci, après leur avoir remis un badge, à l'intérieur du bâtiment. Le personnel, quant à lui, pourra accéder au bâtiment par un cheminement distinct muni de portillons de contrôle d'accès.

L'enveloppe prévisionnelle de cette opération est estimée à la somme de 376 000,00 € TTC répartie en 55 000,00 € TTC pour les services et 321 000,00 € TTC pour les travaux.

Les études de conception – réalisation seront effectuées par l'Atelier Départemental d'Architecture assisté d'un bureau d'études extérieur.

Il convient de lancer les procédures permettant la passation des marchés pour les missions d'études techniques, de contrôle technique et de coordination pour la sécurité et la protection de la santé sur le chantier, ainsi que pour la réalisation des travaux, conformément à la réglementation en vigueur.

De plus, le système de vidéo surveillance ainsi que de contrôle d'accès faisant l'objet d'une refonte par la Direction Générale Adjointe de l'Administration Générale, il est nécessaire de prévoir le réaménagement du PC sûreté qui recevra ces nouveaux équipements.

L'objet du présent rapport est d'approuver le programme de restructuration de l'accueil et du PC sûreté de l'HD13 afin d'améliorer la gestion et le contrôle des flux.

INCIDENCE FINANCIERE

Le rapport présente une incidence financière de 376 000,00 € répartie de la façon suivante :

N°d'Autorisation de Programme	N°Programme	N°d'opération	Libellé	Imputation	Engagement d'Autorisation de programme
2004-14008A	14008	1011961	Accueil HD13	20-0202-2031	55 000,00
				23-0202-231311	321 000,00

L'autorisation de programme actuelle est de 300 000,00 €.

Le financement complémentaire de 76 000,00 € peut s'effectuer au moyen des modifications d'affectations suivantes :

		Montant de l'AP en M52 au BP 2016	Total affecté à ce jour en M52	Montant de la variation d'affectation	Nouveau total affecté en M52
AP	2004-14008A	9 836 188,08	9 836 188,08	0	9 836 188,08
Détail variation d'affectation					
OPERATION Dont IB	1009277 23-0202-231311 affectation : n°2009-14008-4623		4 000 000,00	-76 000,00	3 924 000,00
OPERATION Dont IB	1011961 20-0202-2031 affectation : n° 2014-14008-6290		300 000,00	-245 000,00	55 000,00
Dont IB	23-0202-231311 affectation : n° à créer		0	321 000,00	321 000,00
Date de la dernière réunion du Conseil Général ayant voté une affectation concernant cette AP : Rapport BP2016					

Je vous demanderais de bien vouloir en délibérer.

PROPOSITIONS

Dans l'hypothèse d'un accord de votre part, il conviendrait :

- d'approuver le projet ainsi que son coût prévisionnel évalué à la somme de 376 000,00 € TTC, répartie en 55 000,00 € TTC pour les services et 321 000,00 € TTC pour les travaux
- d'approuver les montants des affectations et leurs modifications comme indiqué dans le rapport.

Les dépenses relatives à cette opération seront financées dans le cadre de l'autorisation de programme 2004 – 14008A, sur le chapitre 20 pour les services et sur le chapitre 23 pour les travaux.

Au bénéfice de ces considérations et sur proposition de M. le délégué au Patrimoine et aux bâtiments départementaux, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

